

# Assistant pharmaceutico-technique

## ●●● Débouchés

Tout un savoir-faire pour travailler :

- en officine
- dans le département pharmaceutique d'un hôpital,
- dans le département pharmaceutique d'un établissement de soins,
- dans un laboratoire pharmaceutique ou cosmétologique
- ...

## ●●● Organisation

Les cours sont regroupés par unités d'enseignement qui constituent la grille-horaire.

Les unités d'enseignement sont réparties selon les groupes A, B sur une durée de 2 ans minimum (plus si on souhaite étaler son parcours de formation).

Les unités d'enseignement doivent impérativement être suivies dans un ordre fixé par l'organigramme.

La réussite de chacune des unités d'enseignement donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

Toutes les attestations obtenues sont capitalisables pour donner droit à la présentation de l'épreuve intégrée.

La réussite de l'épreuve intégrée associée aux attestations de réussite confèrent le certificat de qualification d'**ASSISTANT PHARMACEUTICO-TECHNIQUE**



Rue Saint-Luc 3  
7000 MONS

☎. 065/40.41.92 - 📠. 065/40.41.99  
info@iramps.be - www.iramps.be

- Enseignement en journée
- Enseignement modulaire
- Accessible en 2 ans
- Diplôme homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles



Dans ce document le masculin est utilisé à titre épïcène

**Vos ambitions, nos formations.**

### ●●● Champ d'activités

Le métier d'assistant pharmaceutico-technique est basé avant tout sur une formation scientifique. Au quotidien, l'assistant pharmaceutico-technique mêlera ses connaissances scientifiques et ses aptitudes sociales pour venir en aide aux patients. Tout un savoir faire pour travailler non seulement en officine mais aussi dans le département pharmaceutique d'un hôpital, d'un établissement de soins, dans un laboratoire pharmaceutique ou cosmétologique...

Le titre professionnel d'assistant pharmaceutico-technique (APT) est défini par l'arrêté royal du 5 février 1997 qui précise les conditions de qualification requises pour l'exercice de la profession d'assistant pharmaceutico-technique et les actes que ce dernier peut accomplir sous la responsabilité permanente d'un pharmacien. Le titre d'assistant pharmaceutico-technique est un titre professionnel protégé.

La formation doit comprendre :

- Une formation théorique en physiologie, anatomie, microbiologie, botanique, chimie, physique, mathématiques, études des médicaments, législation, diététique, pharmacologie, tarification et lecture d'ordonnances, pharmacologie, homéopathie, synonymie, toxicologie, déontologie.
- La formation d'assistant pharmaceutico-technique comporte également l'obligation d'effectuer un stage en officine dont la durée minimale et fixée à 300 heures. En promotion sociale à l'IRAM, 1000 heures y sont consacrées.
- Le suivi d'une formation continue contribue à l'entretien et à la mise à jour de ses connaissances durant sa carrière professionnelle.

### ●●● Tâches

L'assistant pharmaceutico-technique participe et collabore à l'organisation du travail au sein de l'officine qui va de l'accueil de patient et de la délivrance de produits à des actes pharmaceutiques plus méconnus.

Sous la surveillance directe et effective du pharmacien, l'assistant pharmaceutico-technique peut :

- Accueillir le client, identifier et satisfaire ses besoins multiples et variés
- Déchiffrer l'ordonnance d'un médecin et délivrer les prescriptions conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Gérer le stock des médicaments et chimiques en officine ( commandes et rangements)
- Réaliser des préparations magistrales à usage humain ou vétérinaire ( gélules, pommades, solutions, suppositoires,...)
- Rechercher un médicament pour soulager un bobo, un ennui passager
- Informer le patient en ce qui concerne l'usage adéquat des médicaments, leur sécurité d'emploi et leurs effets secondaires
- Conseiller un article sanitaire, d'hygiène, de soins aux nourrissons et aux enfants
- Distribuer des produits pharmaceutiques, diététiques, de cosmétique et de parfumerie
- Tenir à jour le fichier client...

### ●●● Les cours de l'assistant pharmaceutico-technique

Unités d'enseignement	Nbre de périodes
Introduction à l'informatique	20 p
Sciences naturelles et microbiologie	150 p
Physique - Chimie	160 p
Pharmacie : Niv 1	130 p
Pharmacie : Niv 2	190 p
Galénique : Niv 1	90 p
Galénique : Niv 2	90 p
Communication et service à la clientèle	40 p
Stage : Niv 1	150 p
Stage : Niv 2	200 p
Stage : Niv 3	250 p
Epreuve intégrée	30 p